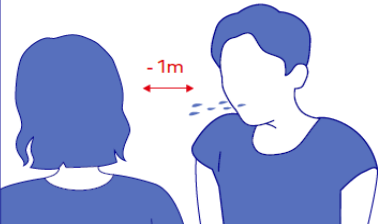


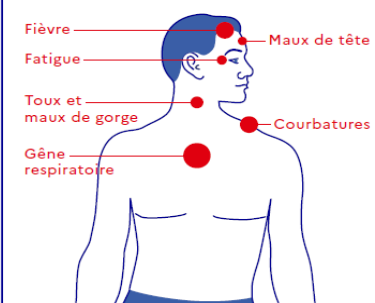
**LES INFORMATIONS UTILES**  **0 800 130 000** (appel gratuit)  
[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

**COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ?** (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes



**QUELS SONT LES SIGNES ?**



 **Lavez-vous les mains** pour vous protéger et protéger les autres

**6 ÉTAPES**

- 1/ Mouiller**
- 2/ Savonner**
- 3/ Frotter** au moins 30 secondes
- 4/ Nettoyer** Le dos des mains, entre les doigts, le pouce et les ongles
- 5/ Rincer**
- 6/ Sécher**

**COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Exemple à adapter

Pour toute question concernant le COVID19 s'adresser à XXXXX

## Organisation du travail pendant la période l'épidémique (à adapter à l'organisation du site)

- Présence et signalisation d'un ou des point(s) d'eau
- Mise à disposition savons et gel désinfectant aux points définis
- Mise à disposition d'autres moyens de désinfection
- Mise à disposition des protections indispensables (masques, gants à usage unique et lunettes,...).
- Perception des protections indispensables par le personnel.
- Mise en place et identification d'un lieu d'isolement.
- Mise en place d'un suivi de stock EPI et autres matériels nécessaires aux mesures de prévention en place.

- Evaluation de la santé des personnels présents avant prise de poste
- Définition des postes de travail et affectations
- Identification des situations de travail isolées
- Mise en place des moyens de communication
- Vérification que les postes définis respectent les mesures de distanciation
- Identification d'opérations ne permettant pas le respect des mesures de distanciation
- Rappel et perception des consignes par le personnel
- Désignation d'un référent interne COVID-19

- Mesures et consignes de prévention COVID-19 effectives.
- Mesures de désinfections en place et personnels formés
- Affichage des consignes effectif

- L'accès aux locaux par les personnels externes Interdit ou Limité
- Contrôle de la température 2 fois par jour mis en place.
- Mesures d'aéragé des locaux mise en place
- Définition du nombre de personnels par locaux accessibles
- Procédure de prise en charge d'un cas suspect COVID-19 en place
- Procédure de prise en charge d'une victime en cas d'accident en place
- Identification des points de rassemblement interdit (machine à café,...)
- Agencement des locaux effectif (tables réfectoire, bureau, douches,.....)

### INSERTION PLAN DU SITE

#### Indiquer:

Points d'eau

Bureau référent COVID 19

Lieu d'isolement

Lieu de mise à disposition des EPI et produits désinfectants

Lieux restreints ou interdits

Exemple à adapter



Point d'eau  
Produit  
désinfectant